

ÉGLISE PAROISSIALE

Cette église, actuellement sous le vocable de Notre-Dame du Folgoët, est composée de deux parties construites à des époques différentes. Les deux travées supérieures de la nef, les transepts et le sanctuaire appartiennent à la dernière période du style ogival flamboyant et doivent dater du xvi^e siècle, tandis que la nef, avec ses colonnes rondes portant des arcades à plein-cintre, et les murs des bas-côtés, percés de larges fenêtres à arc surbaissé, dans le genre des églises de Laz, Spézet, Camaret et Saint-Sauveur de Brest, sont certainement de la fin du xvii^e siècle, ainsi que l'indique la date de 1687, gravée sur la façade du porche Midi. Au-dessus de cette inscription est un cadran solaire portant le millésime de 1605.

Le clocher, remontant aussi à la même époque, est garni de contreforts sur ses quatre angles. Des deux côtés il est accosté de deux tourelles octogonales terminées en dômes, puis de deux pilastres à refends, couronnés de lanternons carrés.

Sur la façade, au-dessus d'une large fenêtre, est une petite niche abritant une statue de la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus. Cette statue, en pierre blanche, a une tournure absolument gothique, et semble remonter au xv^e siècle.

La flèche, un peu trapue, est aussi dans le genre gothique ; serait-elle celle d'un ancien clocher ?

Des deux côtés de cette façade Ouest, on retrouve deux pans de murs qui ont fait partie de l'ancienne église, par conséquent du xvi^e siècle ; on le reconnaît parfaitement aux soubassements moulurés et aux rampants garnis de crosses végétales.

Intérieur. — Au côté Midi du sanctuaire, près d'une piscine ogivale, sur le linteau de la porte de la sacristie, est gravée la date de 1648. Cela semblerait indiquer que cette porte a été percée et la sacristie construite en cette année par le recteur Vincent Talabardon.

Au fond de l'abside est un grand retable en pierre blanche, peint et doré, composé de quatre colonnes corinthiennes cannelées et enguirlandées, formant deux niches couronnées de beaux frontons courbes, ornés de festons. Au sommet est une autre niche où se trouve la statue de la Patronne, Notre-Dame du Folgoët, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Les deux niches inférieures contiennent les statues de saint Laurent et de saint Sixte.

Tout ce travail est du xvii^e siècle, très probablement du temps de Louis XIV. Les autres autels sont en menuiserie gothique moderne.

A l'autel du transept Sud on trouve :

1. — Un beau groupe de la Sainte-Trinité : le Père Éternel, assis, en chape et tiare, tenant devant lui l'image de son divin Fils crucifié.

2. — Saint Cornély, patron des bœufs, en chape et tiare, tenant la triple croix papale. A ses pieds, comme emblème ou caractéristique, un bœuf.

3. — Belle sainte Anne, assise, couronnée, ayant sur ses genoux la petite Sainte-Vierge, couronnée aussi et tenant un livre.

4. — Sainte Catherine, richement drapée, avec couronne, livre et palme, mais sans sa roue traditionnelle.

Aux deux gros piliers du transept sont :

5. — Une grande statue de la Vierge-Mère, vêtue, par-dessus sa robe, d'une tunique courte et d'un manteau.

6. — Saint Pierre, tenant un livre et une grosse clef.

Aux fonts baptismaux :

7. — Un joli saint Jean-Baptiste et une cuve baptismale du xv^e siècle.

Près de l'autel du transept Nord, on a placé dans une niche moderne une statue qui se trouvait précédemment à la chapelle de Loc-Marzin, ou Saint-Martin, et qu'on a transportée dans l'église paroissiale, pour y être plus vénérée, sous le nom de Notre-Dame de la Passion. C'est une Vierge-Mère de 1 m. 50 de hauteur, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, et ayant les pieds posés sur le croissant de la lune. Elle semble être du temps de Louis XIII, première moitié du xvii^e siècle, d'après le style de ses draperies, particulièrement ses manches larges, bouffantes aux poignets, et le vêtement de dessous plissé, visible au-dessus du corsage. La figure est noble et douce; la tête n'est pas recouverte d'un voile et la chevelure apparaît abondante et gracieusement ondulée.

Ce qui fait l'originalité de cette statue, c'est qu'elle est ouvrante et formant triptyque, comme la vénérable Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix, et Notre-Dame de Quelven, à Guern, dans le diocèse de Vannes.

La partie inférieure, au-dessous de l'estomac, s'ouvre en deux volets, et lorsque ces volets sont ouverts, on découvre à l'intérieur cinq scènes de la Passion, sculptées en bas-relief :

Volet de gauche :

1. — Baiser de Judas; Notre-Seigneur fait prisonnier; saint Pierre coupant l'oreille de Malchus.

2. — La Flagellation.

Volet de droite :

3. — Notre-Seigneur devant Pilate, condamné à mort.

4. — Notre-Seigneur chargé de sa croix et tombant sous son fardeau; les bourreaux le tirent et le frappent, la

Sainte-Vierge ou une des saintes femmes est derrière lui.

Milieu :

5. — Notre-Seigneur en croix. A ses pieds est la Madeleine avec son vase de parfums. Au fond, la ville de Jérusalem figurée par des remparts, des édifices et des clochers gothiques. Au sommet de la croix, de chaque côté, figuration du soleil et de la lune, témoins de la mort du Rédempteur.

BANNALEC, PRÉBENDE

L'église de Bannalec, dont nous ignorons l'ancien vocable, était unie de toute antiquité à la mense capitulaire de Saint-Corentin, et nous voyons l'Évêque Renaud constater, en 1220 (cart. 56), que Bannalec est prébende du Chapitre. Un des chanoines en était donc Recteur primitif et avait droit de présenter à la nomination de l'Évêque le prêtre qui, sous le titre de *vicaire perpétuel*, devait régir la paroisse. Le chanoine touchait les *gros fruits* du bénéfice, c'est-à-dire le revenu des dîmes qui, au siècle dernier, s'élevait à la somme de 2,799 livres; mais sur cette somme, le chanoine devait abandonner 1,000 livres, comme portion congrue, au Vicaire perpétuel et à deux Curés, et de plus entretenir en bon état le chœur de l'église paroissiale et celui de la trêve, Trébalay.

Voici le nom de quelques-uns des chanoines prébendés, recteurs primitifs de Bannalec.

1514-1526. Jean Fabri.

1526-1534. Décès de Louis Kerguern, chanoine, recteur de Bannalec et de dix autres paroisses. (Déal.)

1534. Charles le Guern.

1536, le 8 Mars. Yves an Noc est nommé chapelain d'une chapellenie fondée dans l'église de Bannalec par feu Jean Fabri.

1538, 22 Février. Alain an Bras est nommé premier titulaire d'une chapellenie fondée sur l'autel Saint-André, en l'église de Bannalec, par Julienne le Vestle et Jean Olivier, S^{gr} du Plessix. (Déal.)

1557-1586. Jacques du Rusquec résigne sa prébende au suivant.

1586-1617. Tanguy de Goasguennou, décédé le 27 Juillet 1617.

1617-1621. Nicolas de Troyes résigne au suivant.

1621-1632. Alain-Gilles du Perron.

1705-1706. Jean-Baptiste de Coetlogon.

1707. Le Goff du Treslé.

1744-1769. Laurent-Charles du Breil de Rays, recteur de Bannalec, devient chanoine en 1744.

1770-1790. De Rocquancourt.

BANNALEC, PAROISSE

Pour le rôle des fouages, la paroisse se divisait en sept sections : le Bourg, Kerdudal, Guirizec, Troganvel, Trébalay, Bossulan et Couguiec (1).

ÉTAT DES DÉCIMES, EN 1789

M. de Perrien, recteur, paie	62 ^l 10 ^s .
La fabrice.....	7 ^l 12 ^s 6 ^d .
Trébalay, trève	7 ^l 12 ^s 6 ^d .
Le Rosaire.....	4 ^l 15 ^s .
La Véronique.....	8 ^l 6 ^s 3 ^d .
St-Jacques.....	4 ^l 15 ^s .
N.-D. de Lorette	4 ^l 15 ^s .

(1) M. Le Sann ajoute à ces sept sections ou frairies, celles de Trémour, Kergornet et Locmaria ou La Véronique.

St-Mathieu de Keranvoas	4 ^l 15 ^s .
St-Martin	4 ^l 15 ^s .
N.-D. de Kergornet.....	4 ^l 15 ^s .
Ste-Anne	4 ^l 15 ^s .
St-Cado	4 ^l 15 ^s .
St-Guenolé	4 ^l 15 ^s .
N.-D. de l'Isle Blanche.....	4 ^l 15 ^s .
St-Martin de Trogavel	4 ^l 15 ^s .

Population de Bannalec : en 1800, 4,200 âmes, 2,600 communians; en 1900, 6,040 habitants.

ÉTAT DES CHAPELLES

1^o La Véronique. (1)

Située dans un site charmant aux confins des bois du Garlouet, près de la route de Rosporden, à 5 kilomètres du chef-lieu.

Ancien vocable Locmaria, aujourd'hui La Véronique, et quelquefois *Itron-Varia ar Veronik*.

La statue de la Sainte se voit au côté de l'Évangile du maître-autel, faisant pendant à la statue de N.-D. de Bon-Secours.

« La chapelle a été bâtie sans doute par la famille de Rohan. M. du Fou, S^{gr} de Rohan, était allié aux Tinténac de Quimerch, comme on peut le voir par les registres des baptêmes. »

Cependant, cette alliance des Rohan avec les Tinténac, prouvée par des registres de baptême, ne remontant qu'en 1621, ne suffirait pas à prouver la fondation par les Rohan d'une chapelle certainement antérieure à cette époque.

(1) Nous empruntons la plus grande partie de ces notes sur les chapelles de Bannalec, au travail que nous a laissé M. Le Sann, ancien curé de cette paroisse.

« Le pardon a lieu le jour de l'Ascension. Il y vient quelques pèlerins, particulièrement des environs de Querrien et de Lanvénegen, qui ne manquent jamais de dire, en donnant leur offrande : *d'a Itron-Varia ar Veronik.* »

« On dit dans cette chapelle une messe par mois et tous les vendredis de Carême. La grande dévotion des paroissiens de Bannalec pour cette chapelle est d'y assister à la messe, au moins un vendredi pendant le Carême; c'est en action de grâces de la cessation immédiate de la variole qui faisait de nombreuses victimes en Bannalec, en 1871, et pour demander d'en être préservé à l'avenir. »

« La chapelle actuelle porte la date de 1605, ainsi que les vitraux; la sacristie, celle de 1662. En 1711, la trève de la Véronique portait le nom de *Breuriez Locmaria*; la frairie aurait donc conservé son nom, pendant que la chapelle neuve, bâtie par les Rohan, changeait de vocable. »

Trois autels : le maître-autel; Saint-Éloy; La Passion.

Les trois vitraux, un peu trop restaurés et trop renouvelés dans une réparation récente, enferment les sujets suivants :

Fenêtre du milieu : Baiser de Judas; portement de croix; crucifiement.

Fenêtre Sud : Mort de la Sainte-Vierge; Assomption.

Fenêtre Nord : En haut, la Cène; en bas, ange portant la croix; la Véronique tenant la Sainte-Face. Inscription : OLIVIER, VICAIRE.

Il faut signaler les statues de saint Corentin, N.-D. de Bon-Secours et saint Alain, cette dernière venue de Lannou, saint Éloy, saint Barthélemy, saint Roch, Notre-Seigneur au tombeau, Marthe et Marie.

La corniche est remarquable, on y voit des scènes bizarres, telles que la chasse faite à deux levrettes par un

lapin étique, des poissons se poursuivant à outrance, deux buveurs de cidre, homme et femme, étendus de leur long, se touchant par les pieds et buvant à cœur joie. Puis vient cette inscription :

I . PRIMA . LORS . FAB . 1605 — M . VINCA . (Vincent)
LE MAVT . — D . C . CARADEC . PBRE (prêtre) —
D . Y . BOHEC . PBRE.

Le nom de Vincent Le Maut ou Le Maout est répété encore sur une autre corniche, près d'un cartouche tenu par deux moutons, et dans lequel sont sculptées une hache et une équerre de charpentier. Ce sont des armes parlantes, car le Maut ou Maout, en breton, signifie mouton, et ces instruments professionnels indiquent que c'est là le nom de l'ouvrier en bois qui a fait la charpente et exécuté ces sculptures.

Les tirants sont gracieux avec des chimères à la gueule immense et à la queue menaçante.

Les pendentifs sont d'un très beau travail : l'un représente sainte Véronique tenant déroulé le Saint-Suaire, l'autre, splendide bloc de chêne, porte un personnage à chaque angle, un sujet à chaque face, le tout supporté par le Saint-Esprit sous forme de colombe.

La corniche qui fait cordon autour de la chapelle, à la naissance du lambris, est ornée à tous les angles de petites statuettes très jolies, d'un très bon goût; mais il a été impossible de déterminer les personnages qu'elles représentent.

En 1731, un bref d'indulgence à gagner le jour de l'Ascension fut accordé à la chapelle de la Véronique. (G. 193.)

Dans les vitraux on remarque les armoiries suivantes (1) :

Échiqueté de gueules et d'or ;

(1) Renseignement fourni par M. l'abbé Guirriec.

*Échiqueté d'argent et d'azur ;
De sable à l'aigle à deux têtes aux ailes éployées d'argent ;
Pallé d'azur et d'argent.*

En 1790, les comptes de la chapelle de la Véronique portent à 247 livres le montant des recettes. (Archives départementales.)

2^o Trébalay.

Cette trêve s'appelait *Treu-Taballac* au moment où elle fut donnée, en 1030, par Alain Caniart, au monastère de Sainte-Croix de Quimperlé. Elle est encore appelée, en breton, *Trev-Treballay*. Sainte Triphine, Trephe ou Drephine en est la patronne. Elle est représentée avec l'habit que porte ordinairement la statue de sainte Anne. A côté d'elle est la statue de saint Trémeur, son fils, décapité et tenant sa tête entre les mains.

« Cette chapelle, qui a existé comme trêve jusqu'à la Révolution, est située sur l'ancienne route de Bannalec à Melgven, près de l'Aven et du lieu qu'on appelle Pont-Torret, à 5 kilomètres du bourg par la route la plus directe. »

La chapelle, supprimée comme succursale à la Révolution, fut vendue et achetée par Yves Naour, de Kermingam, au nom des habitants du quartier, pour être restituée au culte.

On y dit la messe tous les mois.

Le pardon a lieu le second dimanche de Juillet.

Les armoiries des vitraux sont détruites.

Dans les murs, en dehors, il y a deux vieilles pierres, représentant l'une une grande croix de saint André surmontée d'une crosse, l'autre, une croix pareille, mais plus petite, à demi-renversée, surmontée d'une mitre qui est traversée elle-même par une petite crosse. Ne seraient-

ce pas les armes de l'abbaye de Sainte-Croix, à laquelle cette trêve appartenait ?

Tel qu'il est, le monument doit remonter au xvi^e siècle. Un restant de corniche porte la date *mille cinq... Moisan Guill.*

On y voit trois autels, dont deux latéraux, le maître-autel, les Trépassés, Saint-Tremeur, et les statues de saint Adrien, la Sainte-Vierge, sainte Triphine, saint Trémeur, saint Georges, saint Corentin, saint Albin, un petit saint Jean.

Un reste de corniche, d'une sculpture bizarre du même genre qu'à la chapelle de Sainte-Véronique.

En Juin 1810, fut bénite une cloche pour la chapelle de Trébalay.

Les recettes de la trêve montaient, en 1790, à la somme de 136 livres. (Archives départementales.)

3^o Locmarzin.

Patron, saint Martin, représenté à cheval, tranchant avec son sabre son manteau pour en donner un morceau à un petit mendiant. Située à 2 kil. 500 m. du bourg, près de l'endroit voisin du château de Quimerch, où se livra le combat entre Ligueurs et Royaux en 1597.

La messe s'y dit une fois par mois et le dimanche qui suit la Sainte-Anne.

Les pèlerins y viennent demander d'être préservés des rhumatismes, de la goutte, etc.

Sous une petite statue de saint Maudetz, un trou est creusé à près d'un pied de profondeur, par les pèlerins qui y prennent quelques pincées de terre qu'on met sur le pied pour dissiper l'enfle ou pour l'en préserver.

La chapelle porte la date de 1668.

On y voit trois autels avec chacun sa pierre d'un seul bloc, vocables inconnus.

Statue curieuse d'un seul bloc de granit représentant sainte Anne et la Sainte-Vierge lui présentant l'Enfant-Jésus.

Statue en chêne de la Sainte-Vierge portant sur les bras l'Enfant-Jésus.

Statues de saint Paul, saint Fiacre, saint Michel, saint François, sainte Reine, sainte Cécile, saint Jean, sainte Françoise, saint Maudez et saint Corentin.

Au-dessus de la balustrade, Notre-Seigneur en croix, ayant à ses côtés la Sainte-Vierge et saint Jean.

Dans la chapelle Nord, il reste quelques débris d'un retable qui a dû être riche ; le sujet principal a disparu et a été remplacé par une mauvaise peinture, où l'on croit reconnaître, entre deux tourelles, une Vierge couronnée prenant son essor vers le ciel.

Dans cette chapelle se trouvait la remarquable statue ouvrière que M. Le Sann, curé, a fait restaurer par M. Guéguen, peintre à Ploudalmézeau, et qui a été transférée à l'église paroissiale.

Revenu, en 1790, 63 livres.

Les Srs de Quimerch en étaient fondateurs et premiers prééminenciers. (Aveu de 1738.)

4^o Saint-Jacques.

Cette chapelle, distante de 7 kilomètres du bourg, est située dans un site charmant sur les bords de l'Isole, aux confins des manoirs de Cascadec et de Livinot, dont les seigneurs ont dû jadis être ses bienfaiteurs.

L'extérieur de l'édifice est tout en pierres de taille, dans le style du commencement du xvi^e siècle. Au pignon Ouest, sous le clocher, est une porte accostée de deux pilastres sculptés en spirale, avec pénétrations ingénieu-

ses dans les bases et les chapiteaux, encadrement de moulures prismatiques, arc en anse-de-panier, contrecourbe et pinacles à feuillages. Au-dessus est un écusson sculpté, que l'on retrouve aussi dans le vitrail de l'abside : mi-parti : au premier, *d'azur à trois mains dextres appaumées d'argent*, qui est Guengat, au second, *un fretté au chef d'argent* (?).

A la façade Midi, on voit une fenêtre à deux baies, et une jolie porte surmontée d'une contrecourbe saillante, avec crossettes et fleuron. Plus haut est une niche à coquille, à côté de laquelle on voit un ange tenant un écusson un peu fruste, mais qui semble bien être le blason des Livinot que l'on trouve aussi dans le vitrail : *de gueules à la fasce d'argent, accompagné de trois têtes de truites*.

L'intérieur comprend une nef et un bas-côté Nord qui en est séparé par des colonnes et des arcades formant quatre travées. Sur ces colonnes, on remarque des croix de consécration peintes en rouge.

Il y a deux autels : le maître-autel est en bois et d'exécution récente. L'autel Nord est en granit du pays, avec traces de peinture, moulures autour de la table et du sous-bassement. Sur la table sont gravées cinq croix de consécration. Le retable se compose d'une dalle de granit mesurant 1 m. 90 de longueur, sur 0 m. 55 de haut. On y voit sculptés en bas-relief trois sujets différents : N.-S. en croix, saint Longin le perçant de sa lance ; la flagellation, avec le coq de saint Pierre au-dessus de la tête de N.-S. ; deux moines cordeliers, dont l'un tient en l'air un livre ouvert posé sur un pupitre à pied, semblant chanter la Passion.

Les statues en vénération sont :

1. — Saint Jacques, titulaire de la chapelle, en robe et manteau, tenant un bourdon de la main gauche.
2. — Saint Jean-Baptiste, patron. C'est à sa fête du

24 Juin que se fait le pardon annuel. Cette statue est en bois, haute de 1 m. 30, représentant le Précurseur vêtu d'une peau de chameau et d'un manteau, tenant de la main gauche un livre surmonté d'un agneau qu'il montre de la main droite : *Ecce agnus Dei*. Elle est enfermée dans une niche à armoire, et sur les volets sont sculptées en bas-relief les quatre scènes suivantes :

a) *Saint Jean prêchant dans le désert*. — Le Précurseur, debout sur une sorte de rocher, appuyé sur une palissade en bois, en guise de chaire, prêche devant quatre personnes : une femme à genoux ; un jeune homme assis sur des pierres ; le roi Hérode en manteau et couronne, assis dans un grand fauteuil, la main passée dans sa grande barbe ; Hérodiade parlant à son mari et semblant protester contre la sévérité des paroles du prophète.

b) *Saint Jean mené prisonnier par ordre du roi Hérode*. — Le saint, les mains liées, est conduit brutalement dans une tour par un geôlier brandissant un gourdin et tenant une énorme clef.

c) *Décollation de la tête de saint Jean pour avoir dit la vérité*. — Saint Jean est agenouillé, les yeux bandés, les mains liées et appuyées sur un billot. Un bourreau, en bottes à revers, culotte bouffante et chemise rouge, brandit son glaive, pendant qu'Hérodiade, couronne en tête, attend, la main gauche appuyée sur la hanche, et un grand plat sous le bras droit.

d) *La tête de saint Jean mise dans un plat, offerte à table au roi Hérode*. — Hérode est assis à table, semble contristé et étreint sa barbe de la main droite. Hérodiade, tenant un couteau pointu, va percer l'œil ou la langue du Précurseur, et met la main gauche sur l'épaule du roi, pour lui imposer sa volonté et faire taire ses remords. Salomé, les deux mains sur les hanches, semble braver et triompher, pendant que derrière elle, Jeanne de Chuza, femme

de l'intendant d'Hérode, est toute consternée et fait un geste de douleur.

3. — Vierge-Mère, couronnée, assise, tenant l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux.

4. — Saint Onneau, patron d'Esquibien, ou saint Horlo, Erlo, Urlou, Gurlo, Gurloës, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. Il est représenté en robe blanche, manteau brun et scapulaire noir, tenant de la main droite un bâton à pommeau rond.

M. Le Sann nous rapporte dans ses notes que, non loin de la chapelle de Saint-Jacques, « à une portée de fusil », un paysan du village lui a dit qu'il y avait autrefois une chapelle dédiée à saint Onneau ou saint Horlo, et qu'il existe encore une fontaine sous ce vocable, tout près de Loge-Louhan. C'est de cette chapelle que la statue aurait été transportée à celle de Saint-Jacques.

5. — Saint Antoine tenant un livre et bâton à T.

6. — Saint Guénolé, en chasuble antique, portant livre et crosse.

7. — Christ en croix, accosté autrefois des statues de Notre-Dame et de saint Jean, reléguées maintenant à la sacristie et dans le réduit des fonts baptismaux.

Le vitrail au-dessus de l'autel contient huit écussons bien conservés. Ce sont les armes des Livinot avec leurs alliances :

1^o De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois têtes de truites de même, qui est Livinot ;

2^o Mi parti : au premier Livinot, au second, d'azur à la croix d'or ;

3^o Mi parti : au premier, de gueules au château crénelé et donjonné de trois pièces d'argent, qui est Mur ; au second, Livinot ;

4^o Mi parti : au premier, d'azur à trois mains dextres appaumées d'argent, qui est Guengat ; au second, un fretté au chef d'argent (?) ;

5° Mi parti : au premier, de Guengat ; au second, *d'azur au levrier passant d'argent* ;

6° Mi parti : au premier, *d'azur au levrier passant d'argent* ; au second, *de gueules au château crénelé et donjonné de trois pièces d'argent* ;

7° Mi parti : au premier, *d'argent à trois chevrons de sable* ; au second, *pallé d'argent et d'azur* ;

8° Mi parti : au premier, *d'argent à trois chevrons de sable* ; au second, *vairé d'argent et de gueules*.

La chapelle de Saint-Jacques avait autrefois son cimetière, on y bénissait les mariages et l'on y allait en procession avec le Saint-Sacrement, à travers champs et garennes, le second dimanche du Sacre. Elle conserve encore des fonts baptismaux.

On y dit une messe par mois, et le pardon a lieu à la Saint-Jean-Baptiste.

On y demande de beaux poulains, et l'on invoque saint Mélon contre les maux de ventre.

Recettes du compte de 1790, 77 livres.

5° *L'Église Blanche.*

On l'appelait Notre-Dame Iliz-Blanche ; mais le registre des décimes transforme ce nom en celui de Notre-Dame de *l'Isle-Blanche*. Elle était dédiée à Notre-Dame des Neiges.

Cette chapelle tombée en ruine, sur un terrain n'appartenant pas à la fabrique, a été reconstruite non loin de là, sous le même vocable, par les soins de M. Le Dréau, curé, en 1858. Elle est située sur la nouvelle route de Bannalec à Melgven, à 5 kilomètres du bourg.

Notre-Dame est représentée les bras ouverts.

On y dit la messe tous les mois, et le pardon a lieu le premier dimanche d'Août.

Les mères y viennent recommander leurs petits enfants et les faire bénir.

On y voit les statues de Notre-Dame, saint Guénolé, saint Pierre, saint Paul, saint Corentin.

Revenu en 1790, 85 livres.

6° *Chapelle du château de Quimerch.*

Oratoire dédié à la Sainte-Vierge, dans les bâtiments du manoir, et ayant remplacé l'ancienne chapelle du château, démolie en 1828. Le 25 Février 1841, Mgr Graveran autorisa la célébration de la messe dans cette chapelle.

Statues de la Sainte-Vierge, saint Joseph et sainte Anne.

7° *Saint-Mathieu-Troganvel.*

Cette chapelle, connue sous le nom de Loc-Mahé, figure par erreur sous le nom de Saint-Martin-Trogavel au rôle des décimes. Saint Mathieu l'Évangéliste en est le patron, et est représenté debout, tenant en main son Évangile. Cette chapelle est située sur le bord de la rivière dite Ster-Goz, près de Kernével, à 9 kilomètres du bourg.

On y dit la messe tous les mois.

Grand pardon, le dimanche qui suit la Saint-Mathieu, petit pardon le 8 Décembre.

La fenêtre de l'abside indique le style de la première moitié du xvi^e siècle.

Dans ses deux baies, on trouve représentés en vitraux peints : saint Louis et saint Tujen avec un chien enragé. Les soufflets du tympan contiennent quatre blasons :

1° *De sable au grelier d'argent et aux trois molettes de même*, qui est le Vestle ;

2° *De gueules aux trois tours d'argent* : Mur, Sr de Livi-not ;

3^o *D'or, au canton de gueules et deux tourteaux de même :*
du Hautbois, S^r de Kimerc'h ;

4^o *D'or, à trois fusées de gueules.*

Un seul autel, avec les statues de saint Mathieu, saint Corentin, saint Eugène ou saint Tujén et saint Paul.

Les S^{grs} de Quimerc'h en étaient fondateurs et premiers prééminenciers.

Revenu en 1790, 36 livres.

8^o *Saint-Cadou.*

Saint Cado ou saint Cadoc est représenté en abbé, avec mitre et crosse.

La chapelle est située près de l'Isole, aux confins de Mellac et Saint-Thurien, à 9 kilomètres du bourg.

On y dit une messe matinale tous les mois. Le pardon a lieu le dernier dimanche d'Août. On y vient pour être délivré ou préservé de la surdité. C'est le pardon des poulets blancs, dont on fait offrande à saint Louis.

La chapelle date du commencement du xvii^e siècle.

Trois autels, dédiés à saint Cadou, saint Louis et saint Hervé. Autour des autels, il y a quelques petites statuettes qui ne portent pas de nom.

C'était, avant la Révolution, la chapelle qui recevait le plus d'offrandes, 319 livres en 1790.

Outre ces huit chapelles actuellement existantes, on en comptait plusieurs autres avant la Révolution :

9^o *Notre-Dame de Lorette*, dont il reste à peine quelques pierres.

Revenu en 1790, 133 livres.

10^o *Saint-Trémeur*, dans le grand village de Trémeur, dont il ne reste plus trace. La statue du Patron a été transférée à Trébalay.

11^o *Saint-Mathieu Kerron*, qu'on appelle Saint-Mathieu de Keranvoas au rôle des décimes de 1774, au village de Kerron. Aucun vestige. Détruite en 1781.

Les S^{grs} de Quimerch en étaient fondateurs.

12^o *Saint-Lucas*, où saint Charles était particulièrement honoré. Il n'en reste rien.

Cette chapelle ne figurait pas au rôle des décimes.

13^o *Saint-Guérolé*, dans un champ de la ferme de Kerchern. Il n'en reste que quelques pierres et la statue du Patron, transférée à Notre-Dame des Neiges.

Les S^{grs} de Quimerch en étaient fondateurs. (Aveu de 1738.)

Revenu en 1790, 100 livres.

14^o *Saint-Alain*, auprès du grand village de Lannon. La statue du Patron a été transférée à Notre-Dame des Neiges.

15^o *Sainte-Anne*. Reste une statue commémorative érigée par M^{me} de Rays. L'ancienne statue a été transférée à Locmarzin.

Revenu en 1788, 161 livres.

Avant la Révolution, Bannalec possédait une 16^e chapelle, Notre-Dame de Kergornet, qui existe encore, mais a été rattachée à la paroisse de Nizon. Il est probable aussi qu'une ancienne chapelle a existé au lieu de Kersudal, et qu'elle était dédiée à saint Tugdual. On conserve, dans une ferme du village, une vieille statue d'un saint Évêque qui a dû provenir de cette ancienne chapelle (1).

A Bannalec était desservie une chapellenie, dite du Guernic, dont nous trouvons mention dès 1678 (2). A cette époque, sur la démission de M. Pierre Hernio, recteur de

(1) Renseignement fourni par M. l'abbé Creignou, curé actuel de Bannalec.

(2) R. G. 518.

Plomeur, qui en était titulaire, elle est donnée à René Symon, prêtre, originaire de Bannalec.

M. de la Grève de Porzenval, recteur de Bannalec de 1753 à 1773, en fut le dernier titulaire jusqu'à la Révolution. Seulement, lorsque M. de la Grève, en 1773, quitta Bannalec pour devenir recteur de Louergat, en Tréguier, il conserva la chapellenie, ce qui parut quelque chose d'anormal à M. Guillou, curé d'Elliant, qui fit remarquer à M^{sr} de Saint-Luc (1) que la chapellenie du Guernic étant un bénéfice à charge de faire les petites écoles à Bannalec, le titulaire devait habiter le pays. Il faut croire que cette difficulté fut facilement tranchée par l'abandon fait par le titulaire des fruits de son bénéfice pour entretenir un maître d'école, car M. de Porzenval figure jusqu'en 1789 comme titulaire de la chapellenie du Guernic.

CHATEAU DE QUIMERCH

Armes des Tinténiaec : *D'or à 2 jumelles d'azur au baton de gueules brochant en bande sur le tout.* (M. de Courcy.)

« Le château de Quimerch était, on le présume, l'apanage d'une branche de la maison de Cornouaille, qui a fourni des ducs à la Bretagne dans les XI^e et XII^e siècles. » (de Blois.)

« En 1420, ce château appartenait à Hevin de Quimerch en faveur duquel il fut érigé en baronie par le duc Jean V, qui voulait reconnaître les services de ce gentilhomme, qui l'avait aidé à se délivrer des mains des Penthièvre ; il fut fait chambellan du duc, qui lui accorda une justice à quatre piliers.

« En 1472, François, duc de Bretagne, permit au seigneur de Quimerch de contraindre ses vasseaux à tra-

(1) G. 196.

vailer aux fortifications de son château. Cette baronie passa dans la maison de Tinténiaec, en 1526 (1520, dit M. de Courcy), par le mariage de Pierre de Tinténiaec, S^{sr} du Percher, avec Françoise de Quimerch, fille unique de Louis de Quimerch et de Françoise de Broons. (Ogée.)

M. de Fréminville fait remarquer qu'avant l'époque des premières constructions du château décrit plus bas, au XIII^e siècle, « les sires de Quimerch dominaient en ce pays et habitaient un autre château dont j'ai retrouvé les traces à quelque distance du premier, dans la forêt qui l'avoisine. Ce vieux château, dont l'édification doit remonter aux premières époques de notre architecture militaire, consistait en une seule grosse tour élevée sur un keep à l'extrémité d'une enceinte de figure ovale. On en distingue encore très bien tous les contours. »

M. de Fréminville, qui nous a conservé le croquis du château de Quimerch, nous en fait ainsi la description (II. p. 157) :

« A un quart de lieue (du bourg de Bannalec) sur la gauche du grand chemin, s'élève ce beau château, dont la situation est admirable entre la lisière d'une belle forêt de hêtres et les bords d'un vaste étang... Son plan est carré et le portail se trouve du côté qui regarde l'étang, en face de la chaussée qui le traverse. Il y a grande et petite porte à arcades ogives, et qui étaient fermées chacune par une herse et un pont levis ; le corps de garde est pratiqué à droite ; sous la voûte de la petite porte, un poste de ronde. Deux tours rondes, jointes par une courtine, à galeries saillantes et machicoulis, forment la défense du portail ; au-devant de la tour de droite, lui a été adossée, dans les temps moins anciens, une forte tour hexagone. Ces tours sont surmontées de toits en flèche avec de grandes fenêtres accompagnées d'ornemens gothiques.

« A l'angle droit de la façade est une tour ronde, moins

forte que celle du portail. Aux angles opposés du carré sont deux autres tours rondes, dont celle de gauche, qui est la plus grosse et la plus forte de toutes, était le réduit ou donjon ; une tourelle qui lui est jointe, y sert de cage d'escalier. Tout annonce une construction de la fin du XIII^e siècle ; mais quelques additions paraissent y avoir été faites dans le XIV^e et XV^e siècle. »

Tel était l'état de ce château, lorsqu'il fut complètement rasé en 1828, par le propriétaire, pour y construire une habitation moderne sans caractère.

Vers 1823, ajoute M. de Fréminville, on trouva sur les bords de l'étang un sceau en bronze, de 2 pouces de diamètre, sur lequel est représenté un écusson incliné, entouré de lambrequins et ayant dans son champ 2 roses avec un quartier en brisure, dont le blason n'est plus visible. Cet écusson est surmonté d'un casque ayant pour cimier ou timbre une tête de paon. Tout à l'entour on lit, en caractères gothiques carrés : *Scel de Charles de Kymerch, chevalier.*

Cependant, Guy Le Borgne donne pour armoiries de cette famille, *l'écu d'hermines au croissant de gueules en abîme.*

Dans son *Itinéraire* de 1636, Dubuisson Aubenay nous décrit ainsi les armes de la famille de Quimerch, telles qu'on les voyait, dans la chapelle de ce nom, dans l'église des Dominicains de Quimperlé. « Es vitres les armes sont : *D'argent à un croissant montant de gueules* qui sont les anciennes armes de Cornouaille, *soustenant de ses deux cornes un écusson d'or chargé d'un autre petit croissant aussy montant de gueules, à la pointe et audessus duquel 2 tourteaux de gueules et un franc canton aussy de gueules.* » (*Itinéraire en Bretagne*, édité par MM. de Berthou et Léon Maître, tome I^{er}, p. 100.)

Le 26 Mai 1737, François Hyacinthe, chevalier seigneur

marquis de Tinténac, baron de Quimerch, S^{gr} de la Marre, Moguel, Garscadec, Roshuel Le Combout, etc., laissait deux enfants mineurs, François-Hyacinthe et Marie-Anne, pour lesquels rend aveu leur tuteur, à l'occasion du droit de rachat (1).

Nous extrayons de cet aveu ce qui peut intéresser la paroisse de Bannalec.

« Déclare posséder :

« Le château de Quimerch avec ses douves, contredouves, pont-levis, cour et basse-cour, étang, colombier, etc...

« La forêt de Quimerch...

« La grande rabine de Quimerch, conduisante de la sortie du bourg de Bannalec jusqu'aux patibulaires de Quimerch situés en la lande de Stancq-Ervel, près de Rosmagarou ou Rosglas. »

« Le droit de haute, moyenne et basse justice en plein fief de Haubert... juridiction exercée au bourg de Bannalec, en l'auditoire y étant, par un sénéchal, un baillif, un lieutenant, un procureur fiscal, un greffier, des notaires, des sergents et autres officiers de justice, à chaque mercredi. »

« Les justices patibulaires à quatre posts et piliers de pierre de taille en la plaine de Stangervel, à Rosglas, près Quimperlé.

« Les prééminences et supériorités en l'église paroissiale de Bannalec ; les tombes et enfeus joignant le devant des deux bouts du grand autel, le dit autel et le balustre, avec deux bancs dans le sanctuaire sur les dites tombes, l'une du côté de l'Épître, l'autre du côté de l'Évangile, le S^{gr} de Quimerch ayant seul droit de prééminence et de banc dans le chœur, et de lizière en dedans et en dehors

(1) Archives de M. Audran, Quimperlé.

de la dite église, les écussons de leurs armes dans toutes les vitres d'icelle au plus haut soufflet, principalement dix écussons dans la principale vitre, comme seigneurs fondateurs et premiers prééminenciers en icelle et supérieurs dans le bourg de Bannalec. Et aussi fondateur aux chapelles de St-Mathieu, près Keranvoa, de St-Martin, de St-Guénolé et de St-Mathieu Trogavel, en Bannalec.

« Les poteaux et collier de fer marqués de ses armes au bourg de Bannalec.

« La halle, l'auditoire et la chambre de conseil au-dessus, où s'exerce la dite juridiction de Quimerch sur tous ses hommes étant au ressort de Quimperlé, Gourin et Conquerneau, avec l'église et prison, chambre d'arret et basse fosse au couchant des dites halles.

« Droit de marché chaque vendredi avec dix foires :

Le lundi de Quasimodo,
 Le lundi avant la Trinité,
 La fête de St Martin de Juillet,
 Le lendemain de la fête des Rois,
 Le lundi avant la St Martin de Novembre,
 La fête de St Grégoire en Mars,
 Le jour de St Germain en Mai,
 La St Barnabé en Juin,
 La Ste Anne en Juillet,
 Le lendemain de la Nativité de la Vierge.

« Le droit de coutume à ces foires octroyé à ses prédécesseurs les S^{grs} de Quimerch. »

M. Le Men nous apprend qu'il y avait en Bannalec, une seigneurie du Quillihou, possédée en 1536 par Jehan Lamolen, et dont les armes étaient *d'or a un sanglier de sable passant au pied d'un houx de sinople*, armoiries parlantes, car *Quilly* signifie bois, et *ouc'h*, sanglier.

FAITS HISTORIQUES

L'un des derniers combats de la Ligue en Bretagne se livra sous les murs du château de Quimerch, en 1597. Voici comment le raconte le chanoine Moreau (p. 365) :

« Le baron de Mollac, avec ce qu'il pouvait avoir de Français et le regiment de Suisses, qui était de sept à huit cents hommes, par une tres grande diligence étant arrivé à Quimperlé, trouve que l'ennemi avait déplacé et pris le chemin à travers pays entre Quimperlé et le Faouet, et qu'il pouvait bien être vers Guiscriff ou Scaër, ce qui fit au baron tourner tête. Cependant, le Sr de la Grandville (fils d'Aradon de Quinipily, chef de ligueur) ayant appris par espion que l'ennemi le cherchait, vint le rencontrer à Kymersch. Les autres de ce avertis, en furent fort aises, et s'y en vont avec une forte résolution de se bien frotter.

« La rencontre fut donc en la rabine de Kymersch, vis à vis du chateau. Ceux de l'union, qu'on appelait par un nom odieux ligueurs, tinrent entre la rabine et le dit chateau espérant en être favorisés, si besoin en était y avoir retraite, d'autant que le S^{gr} du dit chateau avait jusqu'alors tenu le même parti qu'eux, savoir celui du Duc de Mercœur, et voulant s'assurer de cela, il leur fit faire réponse qu'il était neutre et ne se mêlerait ni pour les uns ni pour les autres et n'ouvrirait sa maison à aucun, ce qui facha beaucoup les ligueurs, qui ne laissèrent néanmoins de bien faire et de mettre leurs espérances en leur valeur.

« Ils attendirent donc en cette résolution l'ennemi, qui les venait trouver aussi allègrement au long de la rabine. A l'arrivée, la charge fut fort furieuse et sanglante et s'acharnèrent si opiniâtement les uns contre les autres,